

Règlement Championnat  
des métiers  
Paysagisme  
16.04.2021



Jardin Suisse  
Unternehmerverband Gärtner Schweiz  
Associazione svizzera imprenditori giardinieri  
Association suisse des entreprises horticoles

# Règlement Championnats des métiers

## Horticulteurs orientation Paysagisme

HIER WÄCHST  
ZUKUNFT

## Contenu

<b>1. Aperçu</b>	<b>3</b>
<b>2. Informations générales</b>	<b>4</b>
2.1. Domaine de validité	4
2.2. Objectifs de JardinSuisse	4
2.3. Langue	4
2.4. Régions participantes	4
<b>3. Présélection dans les régions</b>	<b>4</b>
3.1. Organisation du projet	4
3.2. Conditions de participation pour les compétiteurs	4
3.3. Sélection de l'équipe pour les SwissSkills	5
<b>4. Réunion d'information</b>	<b>5</b>
4.1. Objectifs	5
4.2. Organisation du projet	5
4.3. Date et durée	5
4.4. Participants	5
4.5. Lieu de la réunion	5
<b>5. Entraînements régionaux</b>	<b>5</b>
5.1. Objectif	5
5.2. Organisation du projet	5
<b>6. SwissSkills (Championnats suisses des métiers)</b>	<b>6</b>
6.1. Objectif	6
6.2. Organisation du projet	6
6.3. Durée du projet	6
6.4. Experts	6
6.5. Tâche du concours	6
6.6. Évaluation	6
6.7. Communication / sponsors	6
<b>7. WorldSkills (Championnats internationaux des métiers)</b>	<b>7</b>
7.1. Objectifs	7
7.2. Organisation du projet	7
7.3. Communication / sponsors	7
7.4. Entraînement	7
<b>8. Description des fonctions</b>	<b>7</b>
8.1. Direction de projet du groupement professionnel Paysagisme	7
8.2. Chef expert	7
8.3. Entraîneur national	8
8.4. Équipe d'entraînement	8
<b>9. Finances</b>	<b>8</b>
9.1. Présélection dans les régions et entraînements régionaux	8
9.2. Réunion d'information	9
9.3. SwissSkills	9
9.4. WorldSkills	9

## 1. Aperçu

### Présélection

#### pour les Championnats suisses des métiers (SwissSkills) dans les huit régions

Chaque région sélectionne sa meilleure équipe pour participer aux SwissSkills.  
Les régions arrivées à la première, deuxième et troisième place des derniers SwissSkills peuvent envoyer une équipe supplémentaire à la réunion d'information et aux prochains SwissSkills.  
Si deux équipes de la même région se retrouvent parmi les quatre premières placées, la région suivante prendra la place.



### Réunion d'information

Informations générales sur les SwissSkills et workshops spécialisés avec des trucs et astuces  
Intervenants : anciens participants aux SwissSkills et WorldSkills.  
Lieu de la réunion : dans chaque centre de formation des sections régionales, en alternance  
Durée : 1 jour.  
Participants : 11 équipes de deux issues des présélections et un encadrant par région  
Organisateur : JardinSuisse groupement professionnel Paysagisme



### Entraînements régionaux

La responsabilité et le mode de préparation aux SwissSkills incombent aux régions.



### SwissSkills

Organisation du Championnat des métiers : JardinSuisse groupement professionnel Paysagisme  
Organisation de l'info professionnelle / de la démonstration professionnelle : département Formation professionnelle de JardinSuisse  
Le département Formation professionnelle est responsable de la direction de projet globale.  
Compétiteurs : 11 équipes de deux selon les présélections régionales  
Experts : les 8 régions mettent chacune un expert à disposition.



### WorldSkills

L'équipe gagnante aux SwissSkills est automatiquement qualifiée pour participer aux WorldSkills. Si l'équipe ne peut pas participer pour des raisons quelconques, l'équipe suivante prend sa place. Le programme d'entraînement est organisé par l'entraîneur national en accord avec le groupement professionnel Paysagisme de JardinSuisse.

## 2. Informations générales

### 2.1. Domaine de validité

Ce document règle l'organisation des **Championnats suisses des métiers (SwissSkills)**, ainsi que la préparation aux **Championnats internationaux des métiers (WorldSkills)** des horticulteurs/horticultrices orientation Paysagisme. Les cahiers des charges et les check-lists en font partie intégrante.

### 2.2. Objectifs de JardinSuisse

- Être numéro un mondial
- Démontrer l'attractivité et la richesse du métier d'horticulteur
- Promouvoir le métier
- Promouvoir la relève
- Promouvoir des professionnels motivés
- Montrer que l'apprentissage professionnel (formation duale) est une bonne alternative aux autres modèles de formation et offre des opportunités d'évolution et de développement variées
- Sélectionner l'équipe pour les WorldSkills

Un document stratégique séparé portant sur la promotion des jeunes talents aux SwissSkills et aux WorldSkills a été élaboré par le département Formation professionnelle de JardinSuisse.

### 2.3. Langue

Tous les documents seront également traduits en français et en italien. La traduction sera assurée lors de la réunion d'information et des SwissSkills.

### 2.4. Régions participantes

Responsable	Abré- viation	Cantons / associations régionales
1 JardinSuisse Argovie	AG	Argovie
2 Maîtres horticulteurs des deux Bâles	BB	Bâle-Campagne, Bâle-Ville
3 Section professionnelle Paysagisme Berne	BE	Berne, Soleure, Fribourg germanophone, Valais germanophone
4 Section professionnelle Paysagisme Suisse orientale (FLO)	SO	Suisse orientale, Thurgovie, Grisons
5 Section professionnelle Paysagisme Zurich	ZH	Zurich, Schaffhouse, Glaris, parties de Schwytz
6 JardinSuisse Suisse centrale	SC	Lucerne, Zoug, Uri, parties de Schwytz, Obwald, Nidwald
7 JardinSuisse Tessin	TI	Tessin
8 Suisse romande (compétence selon la qualification)	SR	Genève, Vaud, Valais (francophone), Fribourg (francophone), Berne (francophone), Jura, Neuchâtel

## 3. Présélection dans les régions

### 3.1. Organisation du projet

La responsabilité et l'organisation incombent aux régions. Chaque région procède à une présélection.

### 3.2. Conditions de participation pour les compétiteurs

- Horticultrices et horticulteurs orientation Paysagisme
- Ne pas avoir plus de 21 ans l'année des SwissSkills (la dernière année de naissance autorisée à participer sera communiquée)

- Ne pas avoir plus de 22 ans l'année des WorldSkills
- L'examen de fin d'apprentissage doit être passé avec succès avant les WorldSkills.
- Les participants doivent mettre du temps à disposition pour se préparer aux SwissSkills et WorldSkills (env. 12 semaines). JardinSuisse n'indemnise aucune perte de gain.
- Les employeurs doivent être prêts à mettre à disposition le temps nécessaire pour la préparation.
- Les participants peuvent être exclus s'ils ne peuvent ou ne veulent pas investir suffisamment de temps pour la préparation.

### **3.3. Sélection de l'équipe pour les SwissSkills**

Au total, 11 équipes de deux peuvent participer. Chaque région sélectionne sa meilleure équipe pour participer aux SwissSkills. Les régions arrivées à la première, deuxième et troisième place des derniers SwissSkills peuvent envoyer une équipe supplémentaire aux SwissSkills actuels. Si deux équipes de la même région se retrouvent parmi les quatre premières placées, la région suivante prendra la place.

## **4. Réunion d'information**

### **4.1. Objectifs**

- Faire connaissance
- Annoncer des informations générales concernant les SwissSkills
- Organiser des workshops avec des trucs et astuces sur des travaux très divers pouvant être abordés dans la pièce de concours.
- Essayer les tenues

### **4.2. Organisation du projet**

La responsabilité et l'organisation incombent à JardinSuisse, groupement professionnel Paysagisme, et à sa direction de projet en collaboration avec la région exécutante. Le chef de projet est soutenu par l'équipe de projet (chef expert et entraîneur national).

### **4.3. Date et durée**

Cette séance aura lieu avant chaque SwissSkills et dure une journée de travail au maximum. La date exacte sera communiquée par la direction de projet.

### **4.4. Participants**

En plus de l'organisation de projet, tous les participants qualifiés pour les SwissSkills dans les régions doivent participer. Un expert est délégué pour chaque région. Si l'expert ne peut pas participer en personne, il devra organiser une suppléance.

### **4.5. Lieu de la réunion**

Dans les centres de formation des sections régionales, en alternance.

## **5. Entraînements régionaux**

### **5.1. Objectif**

- Préparer les participants de manière optimale aux SwissSkills avec un entraînement ciblé en approfondissant les trucs et astuces partagés lors de la réunion d'information.

### **5.2. Organisation du projet**

La responsabilité et l'organisation incombent aux régions.

## 6. SwissSkills (Championnats suisses des métiers)

### 6.1. Objectif

- Organisation et réalisation des SwissSkills des horticulteurs (orientation Paysagisme)

### 6.2. Organisation du projet

L'organisation SwissSkills définit les conditions-cadres. La direction de projet du groupement professionnel Paysagisme est responsable de l'organisation des SwissSkills pour les horticulteurs (orientation Paysagisme).

Le département Formation professionnelle de JardinSuisse est responsable pour la promotion de la profession et de la relève, a la responsabilité globale et coordonne l'organisation des SwissSkills pour JardinSuisse.



### 6.3. Durée du projet

La durée des travaux pratiques s'élève à environ 24 heures réparties sur quatre jours.

### 6.4. Experts

Chaque région autorisée à participer délègue un expert technique. Ces derniers seront accompagnés par le chef expert.

### 6.5. Tâche du concours

La direction de projet donne le mandat pour l'élaboration de la tâche de projet. La tâche du concours n'est remise à tous les participants que le jour de l'examen. Les documents sont collectés à la fin de chaque journée de travail. Ils ne doivent pas quitter le site du concours jusqu'après le dernier jour de travail.

### 6.6. Évaluation

L'évaluation des travaux repose sur le système des WorldSkills (CIS). Elle aura lieu pendant et après le concours. Pour l'évaluation, la façon dont les travaux sont exécutés (approche, maniement des outils, ordre, sécurité au travail, etc.) ainsi que la qualité des travaux (précision des mesures, exécution techniquement exacte, etc.) sont déterminantes.

Il est interdit aux participants de communiquer des résultats partiels ou finaux aux compétiteurs.

La décision prise à la majorité lors de l'évaluation finale des experts est définitive et ne peut être contestée. Le chef expert est responsable de l'organisation, de la collecte et de l'évaluation des résultats.

### 6.7. Communication / sponsors

Le secrétariat central de JardinSuisse se charge de la communication vers l'extérieur.

D'éventuels contrats de sponsoring seront négociés et conclus exclusivement via la direction de projet du groupement professionnel Paysagisme.

Pour assurer une identité homogène, les tenues remises par JardinSuisse doivent être portées lors du concours et des événements officiels liés au concours. Cette règle s'applique aux compétiteurs comme aux fonctionnaires.

## 7. WorldSkills (Championnats internationaux des métiers)

### 7.1. Objectifs

- Titre de champion du monde
- Publicité pour la profession et promotion de la relève

### 7.2. Organisation du projet

Les organisations SwissSkills et WorldSkills définissent les conditions-cadres.

Le groupement professionnel Paysagisme de JardinSuisse est responsable de la mise en œuvre de la préparation au concours, de l'administration, de la communication et du financement. La direction de projet est aidée dans ses missions par le chef expert et l'entraîneur national.

### 7.3. Communication / sponsors

Le secrétariat central de JardinSuisse se charge de la communication vers l'extérieur. D'éventuels contrats de sponsoring seront négociés et conclus exclusivement via le secrétariat central.

Lors des apparitions télévisées et des entraînements publics, seuls les tenues officielles de JardinSuisse ou de SwissSkills doivent être portées. Aucune publicité ne doit être faite pour les entreprises.

### 7.4. Entraînement

Un programme d'entraînement est mis au point par l'entraîneur national, dans le cadre du budget. Il comprend des préparations pratiques et mentales.

## 8. Description des fonctions

### 8.1. Direction de projet du groupement professionnel Paysagisme

#### SwissSkills

La direction de projet du groupement professionnel Paysagisme est la principale responsable pour les SwissSkills des horticulteurs (orientation Paysagisme). Elle est le lien entre la direction de projet global de JardinSuisse (département Formation professionnelle), l'organisation SwissSkills (département Championnats des métiers), les régions, les participants, les fonctionnaires et les sponsors. Elle développe la tâche du concours avec le chef expert et l'entraîneur national.

#### WorldSkills

La direction de projet du groupement professionnel Paysagisme est responsable des questions administratives, de communication, politiques et financières. Elle coordonne les préparations aux WorldSkills avec le chef expert, l'entraîneur national, l'équipe qualifiée, les employeurs et les parents. Elle se charge du suivi adéquat et du soutien des compétiteurs lors des WorldSkills. La direction de projet assure également le suivi du projet.

### 8.2. Chef expert

Le chef expert est élu par le conseil professionnel Paysagisme de JardinSuisse. La durée du mandat est illimitée. De nouvelles élections sont toutefois organisées tous les 4 ans. Il doit au minimum avoir participé aux WorldSkills. Il est le lien entre JardinSuisse et les organisation SwissSkills et WorldSkills et sa fonction est neutre.

#### SwissSkills

Le chef expert développe l'exercice pour le championnat en collaboration avec la direction de projet du groupement professionnel Paysagisme et l'entraîneur national. Le chef expert élabore les critères d'évaluation et se charge de leur mise en œuvre correcte et une compétition équitable lors des Championnats des métiers. Il est le principal responsable de son déroulement optimal. En cas de désaccord entre les experts, l'avis du chef expert est prépondérant.

### **WorldSkills**

Avec la direction de projet du groupement professionnel Paysagisme et l'entraîneur national, le chef expert aide à coordonner les préparations aux WorldSkills. Il est responsable de l'évaluation lors des WorldSkills. Un cahier des charges séparé édité par SwissSkills définit clairement les tâches. Le chef expert accompagne et soutient l'équipe d'horticulteurs aux WorldSkills.

### **8.3. Entraîneur national**

L'entraîneur national est élu par le conseil professionnel Paysagisme de JardinSuisse. La durée du mandat est illimitée. De nouvelles élections sont toutefois organisées tous les 4 ans. L'entraîneur national doit au minimum avoir participé aux WorldSkills. Il occupe une fonction neutre.

### **SwissSkills**

L'entraîneur national développe l'exercice pour le championnat en collaboration avec la direction de projet du groupement professionnel Paysagisme et le chef expert. Il contribue au bon déroulement des SwissSkills avec la direction de projet du groupement professionnel Paysagisme.

### **WorldSkills**

L'entraîneur national aide la direction de projet du groupement professionnel Paysagisme à coordonner les préparations aux WorldSkills avec le chef expert. Il est responsable de l'organisation et la coordination des entraînements pour les deux candidats. Il accompagne et soutient l'équipe d'horticulteurs aux WorldSkills.

### **8.4. Équipe d'entraînement**

D'anciens participants aux WorldSkills apportent leur aide et leur expérience à l'entraîneur national lors de séquences de formation des compétiteurs. L'objectif est de consolider et de transmettre les connaissances et les expériences (un nom doit encore être défini pour le groupe). La participation aux WorldSkills permet d'intégrer automatiquement l'équipe. Participer est une question d'honneur, mais n'est pas obligatoire. Après accord préalable de la direction de projet du groupement professionnel Paysagisme de JardinSuisse, les représentations officielles seront indemnisées conformément au règlement des frais.

Les membres de l'équipe d'entraînement peuvent également être appelés par le département Formation professionnelle de JardinSuisse en qualité d'ambassadeurs du métier.

## **9. Finances**

### **9.1. Présélection dans les régions et entraînements régionaux**

Chaque région participante peut demander auprès du Fonds pour la formation professionnelle un forfait dédié pour la présélection régionale de l'équipe pour les SwissSkills et les entraînements régionaux. Ce montant ne peut être utilisé que pour ces activités.

La requête de prestation doit être déposée conformément à l'aide-mémoire concernant les prestations du Fonds pour la formation professionnelle des horticulteurs et fleuristes (disponible sur [www.bbf-gf.ch](http://www.bbf-gf.ch)).

Les contributions pour les Championnats des métiers et les événements d'information professionnels (salons professionnels) sont clairement séparés.

Un sponsoring est de la compétence des régions.

### 9.2. Réunion d'information

Les coûts engendrés sont à la charge de JardinSuisse. Les fonctionnaires seront indemnisés selon le règlement des frais de JardinSuisse. Les compétiteurs ne sont pas rémunérés.

Le groupement professionnel Paysagisme budgétise le projet sur la base de valeurs empiriques de réunions d'information antérieures.

Un éventuel sponsoring est coordonné via la direction de projet du groupement professionnel Paysagisme de JardinSuisse.

### 9.3. SwissSkills

Les frais d'organisation, d'hébergement et de restauration des compétiteurs et des fonctionnaires sont à la charge de JardinSuisse. Les fonctionnaires seront indemnisés selon le règlement des frais de JardinSuisse. Les compétiteurs ne sont pas rémunérés.

Le groupement professionnel Paysagisme budgétise le projet sur la base de valeurs empiriques de SwissSkills antérieurs.

### 9.4. WorldSkills

Les coûts engendrés sont à la charge de JardinSuisse. Les fonctionnaires seront indemnisés selon le règlement des frais de JardinSuisse. Les compétiteurs ne sont pas rémunérés.

Le groupement professionnel Paysagisme budgétise le projet sur la base de valeurs empiriques de WorldSkills antérieurs.

---

Ce concept a été validé le 16.04.2021 par le conseil professionnel Paysagisme et remplace tous les concepts et règlements précédents.



**Christoph Hofmann**

Président du groupement professionnel Paysagisme



**Stefan Haus**

Responsable Paysagisme JardinSuisse